



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110688

VERSEMENT D'UNE INDEMNITE AU LOCATAIRE DU TERRAIN
CADASTRE ZV N° 408

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

URBANISME ET FONCIER

**VERSEMENT D'UNE INDEMNITE AU LOCATAIRE DU TERRAIN
CADASTRE ZV N° 408**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 31 janvier 2011, vous avez adopté l'acquisition d'une partie de la parcelle ZV 74 pour la réalisation d'une liaison piétonne en bordure de Sèvre, dans le secteur de Sainte Pezenne, afin de modifier le tracé du chemin Communal du III Millénaire entre la rue du Moulin d'Ane et le chemin des Pêcheurs.

La partie du terrain ZV 74 a été délimitée par un géomètre et se trouve maintenant cadastrée ZV 408 pour une superficie de 2 103 m².

Cette parcelle est actuellement louée à la SCEA LE PLESSIS à SAINT REMY.

Pour la réalisation du projet, il y a donc lieu d'indemniser le locataire occupant au prorata de la surface au titre de son indemnité d'éviction de la surface acquise par la Ville de Niort.

L'indemnité due à la SCEA LE PLESSIS s'élève à la somme de sept cent vingt huit euros (728,00 €).

Le paiement de cette somme, lié à l'acquisition du terrain sera imputé au Budget 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le versement de l'indemnité due à la SCEA LE PLESSIS, locataire, d'un montant de 728,00 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à ce versement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL